

Claire Lafon, « Réseaux et modes d'organisation à l'origine du Lobby Européen des Femmes et de sa position abolitionniste (années 1970-nos jours) ».

- **Claire Lafon** (claire.lafon@usaintlouis.be) est doctorante-chercheuse au Centre de Recherche en Science Politique (CReSPO) rattaché à l'Université Saint-Louis de Bruxelles. Après une Khâgne BL Lettres et sciences sociales et un Master à l'Institut d'Etudes Européennes de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3), elle réalise actuellement une thèse sur l'europanisation du féminisme au sein du Lobby Européen des Femmes, codirigée par les professeurs Christine Manigand en Histoire (Sorbonne Nouvelle, Paris) et Olivier Paye en Science politique (Université Saint-Louis, Bruxelles). Membre du réseau féministe *Sophia* et de *l'Association Belge de Science Politique* (ABSP), elle a co-dirigé l'ouvrage associatif intitulé *Glossaire du Féminisme. D'altérité à violences. Petit lexique à l'usage de tous*, publié en 2014 aux éditions La Mulette/Le Bord de l'eau. Elle a par ailleurs écrit : *La question de l'IVG, étude comparée entre la France et l'Irlande : moments, enjeux, débats (1972-2012)*, mémoire de Master I codirigé par Christine Manigand (Histoire politique) et Lauréline Fontaine (Droit), Institut d'études européennes de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 ; et *Le Lobby Européen des Femmes. Histoire d'une organisation multiniveaux à la représentativité problématique*, mémoire de Master II dirigé par Christine Manigand, Institut d'études européennes de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2013.

Résumé : Cette communication a pour objectif de revenir sur les réseaux, les opportunités et les modes d'organisation qui permettent la création du *Lobby Européen des Femmes* en 1990 puis sa prise de position abolitionniste forte, malgré le nombre et l'hétérogénéité de ses membres nationaux. On reviendra d'abord sur la formation de la structure qui prend racine dès les années 1970 à la Commission européenne et dans d'autres réseaux comme le Mouvement Européen. Puis on s'intéressera à l'évolution de la position du lobby sur la prostitution : des difficultés qu'ont les associations féministes à trouver du consensus sur la question, à la manière dont le lobby parvient malgré tout à émettre une position abolitionniste en 1998 et à la faire diffuser depuis par les associations issues des états-membres les plus réglementaristes.